

Instructions aux femmes admises à la Société des Amis du Crime.

« En quelque état ou condition que soit née celle qui va signer ceci, dès qu'elle est femme, elle est, de ce moment-là seul, créée pour les plaisirs de l'homme ; il faut donc lui prescrire une conduite qui la mette à même de rendre ces plaisirs utiles à sa bourse et à sa lubricité. C'est dans l'état de mariage que nous allons la prendre ; car celles qui, n'étant point mariées, vivent néanmoins avec un homme, soit comme maîtresses, soit comme entretenues, se trouvant avec les mêmes chaînes que celles qui existent sous les nœuds de l'hymen, trouveront, dans les conseils suivants, les mêmes avis pour se soustraire à ces chaînes ou pour se les rendre plus douces. On prévient donc que le mot homme employé dans cet écrit, voudra génériquement dire amant, époux ou entreteneur, tout individu s'arrogeant, en un mot, des droits sur une femme, dans quelque état qu'elle soit, parce que, fût-elle riche à millions, elle doit néanmoins toujours retirer de l'argent de son corps. La première loi de toutes les femmes étant de ne foutre jamais que par libertinage ou par intérêt, et comme souvent elle est obligée de payer ceux qui lui plaisent, il faut qu'elle se mette en fonde pour cela, par le moyen de ce qu'elle retire des prostitutions où elle se livre avec ceux qui ne lui plaisent pas. Bien entendu, que tout ceci n'a pour objet que sa conduite dans le monde : les statuts qu'elle vient de jurer fixent celle que l'on doit garder dans la Société.

« 1° Pour réussir à cette apathie nécessaire à conserver, soit qu'elle foute pour de l'argent, soit qu'elle foute pour son plaisir, la première chose qu'elle observera sera de tenir toujours son cœur inaccessible à l'amour ; car si elle fout pour son plaisir, elle jouira mal, étant amoureuse ; l'occupation où elle sera de donner des plaisirs à son amant l'empêchera d'en goûter elle-même ; et si elle fout pour de l'argent, elle n'osera jamais pressurer celui qu'elle aimera : telle doit être pourtant son unique occupation avec l'homme qui la paye.

« 2° Abstraction faite de tout sentiment métaphysique, elle donnera donc toujours la préférence à celui qui, si elle fout par plaisir, bandera le mieux, aura le plus beau vit ; et si elle fout par intérêt, à celui qui la payera le plus cher.

« 3° Qu'elle évite toujours avec soin ce qu'on appelle des greluchons : cette engeance-là paye aussi mal qu'elle fout. Qu'elle s'en tienne aux valets, aux crocheteurs : voilà les culottes où la vigueur est reléguée !... les esprits où le secret se conserve !... On change de cela comme de chemise, et il n'y a jamais d'indiscrétion à redouter.

« 4° Quel que soit l'homme qui l'enchaîne, qu'elle se garde bien de la fidélité. Ce sentiment puéril et romanesque n'est bon qu'à perdre une femme, à lui causer beaucoup de chagrins ; elle peut être sûre qu'il ne lui rapportera jamais aucun plaisir. Et par quelle raison serait-elle fidèle, puisqu'il est certain qu'il n'est pas un seul homme dans le monde qui le soit ? N'est-il pas ridicule que le sexe le plus fragile, le plus faible, celui que tout entraîne perpétuellement au plaisir, celui que des séductions journalières autorisent à succomber, n'est-il pas absurde que ce soit celui-là qui résiste, pendant que l'autre n'a pour faire le mal que sa seule et unique méchanceté ? Et d'ailleurs, à quoi sert la fidélité à une femme ? Si son homme l'aime véritablement, il doit être assez délicat pour tolérer toutes ses faiblesses, et pour partager même idéalement les jouissances qu'elle se procure ; s'il ne l'aime pas, quelle extravagance elle ferait de s'enchaîner à quelqu'un qui la trompe journellement ! Les infidélités de la femme sont les torts de la nature : celles de l'homme, ceux de sa fourberie et de sa méchanceté. La femme dont il s'agit ici ne se refusera donc à aucune infidélité : au contraire, elle en fera naître les occasions le plus souvent possible, et elle les multipliera journellement.

« 5° La fausseté est un genre de caractère essentiel dans une femme. De tout temps elle fut l'arme du faible : toujours placée devant son maître, comment résisterait-elle à l'oppression, sans le mensonge et sans l'imposture ? Qu'elle use donc sans crainte de ses armes ; elles lui sont données par la nature pour la défendre contre toutes les entreprises de ses oppresseurs. Les hommes veulent être trompés, une agréable erreur est plus douce qu'une triste réalité : ne vaut-il pas mieux qu'elle déguise ses torts que de les avouer ?

« 6° Une femme ne doit jamais avoir de caractère à elle : il faut qu'elle emprunte, avec art, celui des gens qu'elle a le plus d'intérêt à ménager, soit pour sa luxure, soit pour son avarice, sans néanmoins que cette souplesse lui ôte l'énergie essentielle à se plonger dans tous les genres de crimes qui doivent flatter ses passions ou les servir, tels que ceux de l'adultère, de l'inceste, de l'infanticide, des empoisonnements, du vol, du meurtre, et tous ceux enfin qui peuvent lui être agréables, et auxquels, sous le voile de la fausseté et de la fourberie que nous lui conseillons, elle peut se livrer sans aucune espèce de crainte ni de remords, parce qu'ils sont placés par la nature dans le cœur des femmes, et que de faux principes reçus avec l'éducation l'empêchent seuls de les caresser chaque jour comme elle le devrait.

« 7° Que le libertinage le plus excessif, le plus renouvelé, le plus crapuleux, loin de l'effrayer, devienne la base de ses plus délicieuses occupations. Si elle veut écouter la nature, elle verra qu'elle

a reçu d'elle les plus violenta penchants à cette sorte de plaisir, et qu'elle doit, par conséquent, s'y livrer journellement sans crainte : plus elle fout, mieux elle sert la nature ; elle ne l'outrage que par sa continence³.

« 8° Qu'elle ne se refuse jamais à tel acte de débauche qui lui sera proposé par son homme ; la complaisance la plus entière en ce cas-là lui deviendra toujours un des plus sûrs moyens de captiver celui qu'elle a intérêt de conserver. La jouissance d'une femme fatigue bientôt un homme : qu'arrive-t-il, si elle n'a pas l'art de le ranimer ? Il se dégoûte et l'abandonne. Mais celui qui reconnaîtra dans une femme l'étude la plus entière à deviner et savoir ses goûts, à les prévenir et à s'y enchaîner, celui-là, dis-je, trouvant la possession d'une femme toujours nouvelle, se fixera bien plus certainement : il deviendra dès lors bien plus facile à la femme de le tromper ; et telle doit toujours être la plus chère étude de l'individu du sexe dont nous traçons les devoirs.

« 9° Que cet individu charmant évite avec le plus grand soin l'air de la pruderie et de la modestie, quand elle est avec son homme : il en est très peu qui aiment cette manière d'être, et l'on risque de dégoûter fort promptement ceux qui ne l'aiment point. Qu'elle adopte ce masque pour en imposer dans le monde, si elle le croit nécessaire : tout ce qui tend à l'hypocrisie est bon, c'est un moyen de plus de tromper, et il n'en est aucun qu'elle ne doive prendre.

« 10° On ne saurait trop lui recommander d'éviter les grossesses, soit en faisant un grand usage de toutes les manières de jouir qui détournent la semence du vase prolifique, soit en détruisant le germe, sitôt qu'elle en soupçonne l'existence. Une grossesse trahit, gêne la taille, et n'est bonne sous aucun rapport. Qu'elle se livre de préférence au plaisir antiphysique ; cette délicieuse jouissance lui assure à la fois et plus de plaisir et plus de sûreté : presque toutes les femmes qui en ont essayé s'y tiennent. L'idée, d'ailleurs, de donner ainsi bien plus de plaisir aux hommes doit être, pour leur délicatesse, un motif puissant de ne plus adopter d'autre genre.

« 11° Que son âme, absolument cuirassée, ne laisse jamais pénétrer dans elle une sensibilité qui la perdrait. Une femme sensible doit s'attendre à tous les malheurs, car, comme elle est plus faible et plus délicate que les hommes, tout ce qui attaquera cette sensibilité la déchirera bien plus cruellement, et, dès lors, plus aucun plaisir pour elle. Sa complexion la porte à la luxure : si par cet excès de sensibilité que nous cherchons à détruire, elle va s'enchaîner à un seul homme, elle divorce, de ce moment-là, avec tous les charmes du libertinage, les seuls qui soient vraiment faits pour elle, et qui doivent la combler de volupté, d'après l'organisation qu'elle a reçue de la nature.

« 12° Qu'elle évite soigneusement toute pratique de religion : ces infamies, qu'elle doit avoir foulées sous les pieds longtemps, ne pourraient, en timorant sa conscience, que la rappeler à un état de vertu, qu'elle ne reprendrait pas sans être obligée de renoncer à toutes ses habitudes et à tous ses plaisirs ; ces platitudes affreuses ne valent pas les sacrifices qu'elle serait obligée de leur faire, et, comme le chien de la fable, elle quitterait, en les poursuivant, la réalité pour l'apparence. Athée, cruelle, impie, libertine, sodomiste, tribade, incestueuse, vindicative, sanguinaire, hypocrite et fausse, voilà les bases du caractère d'une femme qui se destine à la Société des Amis du Crime, voilà les vices qu'elle doit adopter, si elle veut y trouver le bonheur. »